

CONFÉRENCE-DÉBAT

Les enjeux de la laïcité et la question de l'enseignement religieux à l'École publique en Alsace et en Moselle.

Par Jean Marie Gillig

Jean Marie Gillig, ancien Inspecteur de l'Éducation nationale, docteur en sciences de l'éducation, auteur d'une thèse la question scolaire en Alsace, auteur de nombreux ouvrages de pédagogie et du livre très documenté "Bilinguisme et religion à l'École, l'Alsace divisée".

Le 18 octobre 2012 à 20 h.

**Maison des associations
1a, place des Orphelins Strasbourg**

Depuis 1882 (Lois Ferry) l'École publique de la République est laïque, les personnels et les signes religieux n'y ont plus accès. L'École ne se préoccupe plus de la religion des parents.

Il n'en est pas ainsi en Alsace et en Moselle, le statut scolaire local appuyé sur une législation archaïque et opaque, maintient une présence religieuse à l'École publique et ne respecte pas pleinement la liberté de conscience des parents obligés de demander une dispense et de signaler ainsi à l'administration une opinion qui ne devrait relever que de leurs convictions personnelles.

La conférence de Jean Marie Gillig permettra de faire l'historique de cette situation d'exception, le point sur son évolution et sur les perspectives actuelles pour introduire la laïcité à l'école publique en Alsace et en Moselle.

- **Fondements réglementaires et législatifs de l'enseignement religieux à l'École publique en Alsace et en Moselle.**
- **Les combats laïques ayant abouti à la modification du statut scolaire local.**
- **L'enseignement religieux aujourd'hui à l'École publique.**
- **Quel avenir pour cet enseignement ?**

Pour faciliter le dialogue avec les participants, l'exposé de chaque point sera immédiatement suivi d'une discussion.